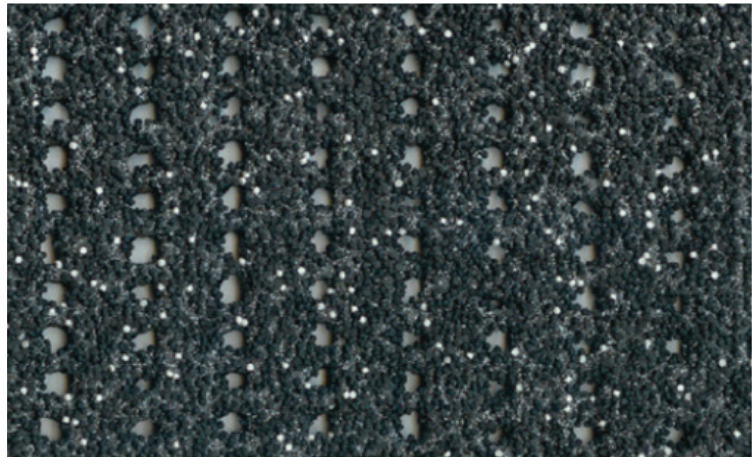


REVÊTEMENT DE SOL CARPEX



Revêtement antidérapant destiné à un usage extérieur ou intérieur.



Propriétés particulières :

Une face antidérapante, une face «gratte-pieds». Antidérapant. Apporte plus de sécurité et un confort de marche. Usage permanent ou temporaire. Tapis anti-fatigue. Résistant aux températures. Isolant phonique. Amortit les chocs. Facile à couper et à poser.

Domaines d'utilisation : Idéal pour les allées, les passages, les couloirs et escaliers, les zones d'entrée, les entrées d'immeuble, HLM, garages, jardins...

Composition : Fibre de verre et mousse PVC avec granulés PVC.

Coloris : Anthracite, sel poivre, marron, rouge, vert et bleu.

Conditionnement : Rouleaux de 10 mètres de long, 120 cm de large, **Ep.:** Env. 6-7 mm.

Résistance température : De - 25°C /+ 60°C.

Normes : DIN 4102 -1 Class B 2 n° 2007-1116. Classification DIN 51130 R13 (propriété antidérapante), V10 (déplacement eau).